

No.	Topic	ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'ICOMOS 2018/12	Référence	Date limite	Progrès
		Jeudi 6 décembre 2018			
	Arrivée des participants				
1	Ouverture de l'Assemblée générale annuelle 2018	L'Assemblée générale annuelle a lieu au Musée national des Arts décoratifs à Buenos Aires (Argentine), le jeudi 6 décembre 2018 (la séance a été filmée et mise à disposition des membres sur le site web de l'ICOMOS à la suite de la réunion).			
1-1	Accueil par le Président d'ICOMOS Argentine	M. Pedro Delheye, Président d'ICOMOS Argentine, remercie les membres de l'ICOMOS de leur présence à Buenos Aires et à l'Assemblée générale annuelle 2018 de l'ICOMOS, et déclare la réunion ouverte à 9h30.			
1-2	Ouverture par le Président de l'ICOMOS	M. Toshiyuki Kono remercie tous les participants de leur présence à l'Assemblée générale annuelle 2018 de l'ICOMOS, et note que selon la loi française, l'ICOMOS en tant qu'organisation internationale doit tenir une assemblée générale de ses membres chaque année pour se réunir et approuver les comptes annuels et le budget.			
2	Organisation de la session				
2-1	Présences et quorum, rapport du Comité de vérification des pouvoirs et, si nécessaire, Comité des candidatures (résolution AGA 2018/1)	<p>M. Giora Solar, Président du Comité de vérification des pouvoirs, présente le rapport du Comité sur la présence et le quorum de l'assemblée. Le Comité de vérification des pouvoirs est le même que lors de la dernière Assemblée générale. Une réunion a été tenue une semaine avant l'AGA et tous les documents ont été examinés de façon électronique par les membres du Comité.</p> <p>Résolution AGA 2018/1 L'Assemblée générale annuelle 2018, Prend note du rapport présenté par le Président du Comité de vérification des pouvoirs, M. Giora Solar ; Note que ce rapport indique que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au 31 décembre 2017, il y a avait 1165 membres votants potentiels dans l'ensemble de l'ICOMOS représentant 89 Comités nationaux, et 48 membres individuels de pays sans Comité national, soit un total de 1213 potentiels membres votants ; - à la date de cette réunion, le 6 décembre 2018, il y a 131 membres votants exprimant 44 votes et représentant 41 Comités nationaux et 3 membres individuels à jour de leurs cotisations et ayant envoyé la liste de leurs membres votants et leurs procurations ; - Note que les délibérations de l'Assemblée générale devraient être faites par une majorité de membres votants présents ou représentés – dans le cas présent 223 votes – provenant d'au moins un tiers des Comités nationaux – dans le cas présent 29 Comités ; - Reconnaît que 444 voix peuvent être comptées aujourd'hui et qu'au moins un tiers des Comités nationaux est représenté, il y a donc un quorum statutaire pour la réunion. 	Statuts art 9a 1, 2, 3, 4		
2-2	Élection du Président, des trois vice-Présidents et du Rapporteur de l'Assemblée générale annuelle de	Conformément à l'article 9.b. des nouveaux Statuts de l'ICOMOS « ... A chaque réunion, l'Assemblée générale élit son président, trois vice-présidents et un rapporteur dont les mandats prennent fin à la clôture de la réunion. »	Statuts art 9b		

	2018, ainsi que, si nécessaire, du Scrutateur et de deux Assistants scrutateurs (résolution AGA 2018/2)	<p>Peter Phillips (Secrétaire Général, Australia) présente les personnes désignées comme Président, Vice-Président, Rapporteurs et Scrutateurs de l'AGA 2018 :</p> <p>Résolution 2018/2 L'Assemblée générale annuelle 2018 élit comme suit : M. Pedro Delheyne comme Président de l'Assemblée générale annuelle 2018 ; Mme Soraya Gerin (Portugal) come Vice-Présidente de l'Assemblée générale annuelle 2018 ; Mme Nicole Franceschini (Italie) et Mme Doris Grandits (Autriche) comme Rapporteurs de l'Assemblée générale annuelle 2018 ; M. James K Reap (Etats-Unis), Mme Eva Roels (Belgique), Mme Adriana Careaga (Uruguay), M. John Ward (Canada), M. Melvin Campos Ocampo (Costa Rica) et Mme Alicia Castillo (Espagne) comme Scrutateurs de l'Assemblée générale annuelle 2018.</p> <p>444 votes en faveur, 0 vote contre, 0 abstention.</p>			
2-3	Adoption de l'ordre du jour (résolution AGA 2018/3)	<p>Résolution 2018/3 L'Assemblée générale annuelle 2018 adopte l'ordre du jour proposé (diffuse une première fois le 16 octobre 2018 via les e-News) avec l'ajout du point 2.4, Adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée générale et de l'Assemblée générale extraordinaire.</p> <p>Le Secrétaire général a indiqué que les autres points proposés à l'ordre du jour (la création d'un comité des candidatures en 2018, la création d'un comité financier ad hoc et le rappel d'une résolution de l'Assemblée générale de 2002 à Madrid) ne pouvaient pas être discutés à la présente Assemblée générale annuelle en raison des restrictions à l'ordre du jour conformément aux articles 57 et 58 du Règlement intérieur.</p>			
2-4	Adoption du procès-verbal de la 19 ^e AG	Le Secrétaire général a fait savoir que le procès-verbal de la 19 ^e Assemblée générale n'avait pas encore été finalisé et qu'il n'était pas disponible pour adoption. L'adoption du procès-verbal de la 19GA est reportée à l'Assemblée générale annuelle de 2019.			
3	Rapports sur l'année passée				
3-1	Rapport du Président de l'ICOMOS	<p>Le Président présente son rapport, qui est a été publié dans les documents de travail de l'Assemblée générale annuelle (également diffusé dans l'e-News n°163 du 16 octobre 2018 – fichier : « AGA2018_3-1_PRESReport_FR »).</p> <p>Aucune question de la part de l'Assemblée.</p> <p>Résolution 2018/4 L'Assemblée générale annuelle 2018 prend note du rapport du Président.</p>	Statuts art 9d1		
3-2	Rapport du Trésorier de l'ICOMOS	Mme Laura Robinson (Trésorière) présente son rapport, qui est a été publié dans les documents de travail de l'Assemblée générale annuelle (également diffusé dans l'e-News n°163 du 16 octobre 2018 – fichier : « AGA2018_3-2_TreasurerReport_FR ») sur l'année financière qui s'est close le 31 décembre 2017. ICOMOS a de nouveaux commissaires aux comptes et de nouveaux formulaires,	Statuts art 9d1		

		<p>le travail a été effectué à temps par les auditeurs, et est de bonne qualité. Mme Laura Robinson a remercié les commissaires aux comptes et les comptables qui ont travaillé sur cette question. Les états financiers, les rapports d'audit et le budget triennal ont été pré-distribués. Le budget a été établi en tenant compte des expériences et des hypothèses antérieures basées sur des projets connus et des quelques augmentations de coût</p> <p>Points levés par l'Assemblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nécessité d'augmenter les réserves pour assurer la liberté financière de l'ICOMOS à l'avenir et ne pas risquer d'avoir un solde des comptes débiteur si quelque chose d'imprévu se produisait - possibilité d'établir un fonds de dotation et un programme de dons - proposition de distribuer l'analyse financière des grands projets à l'Assemblée générale (le Directeur général indique que des comptes analytiques pour chaque projet sont disponibles et peuvent être consultés au siège de l'ICOMOS à Paris) - demande de correction des comptes pour préciser que l'argent reçu par un ancien membre du Conseil d'administration est un remboursement financier - nécessité d'être une organisation durable et transparente; demande de révision des méthodes de communication concernant le budget et les fonds. L'ICOMOS est une organisation en pleine croissance et la confiance est fondamentale pour sa survie. <p>Résolution 2018/5 L'Assemblée générale annuelle 2018 prend note du rapport du Treasurer.</p>			
4	Approbation des comptes annuels et du budget				
4-1	Approbation des rapports et des comptes de 2017, quitus au Conseil d'administration et au Trésorier (résolution AGA 2018/4)	<p>Résolution 2018/6 L'Assemblée générale annuelle 2018 (a) Approuve les comptes 2017 avec deux corrections :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la somme de 1560,91€ à la page 20 du rapport des commissaires aux comptes devraient être marqués comme des frais de voyages plutôt que des honoraires ; - des informations supplémentaires sur le décaissement du Fonds Raymond Lemaire, du Fonds Victoria Falls et d'autres fonds recueillis et utilisés pour aider les membres de l'ICOMOS à participer à l'Assemblée générale devraient être fournies ; et <p>(b) Donne quitus au Conseil d'administration et au Trésorier.</p> <p>444 votes en faveur, 0 vote contre, 0 abstention.</p>	Statuts art 9d2		
4-2	Approbation du budget pour 2019 (résolution AGA 2018/5)	<p>Résolution 2018/7 L'Assemblée générale annuelle 2018 Adopte l'esquisse budgétaire pour 2019 avec la demande de soumettre le projet de budget final au Conseil d'administration d'ici le 31 mars 2019.</p> <p>444 votes en faveur, 0 vote contre, 0 abstention.</p>	Statuts art 9d3		

5	Résolutions sur des questions statutaires				
5-1	Nomination du Comité de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale annuelle de 2019 (résolution AGA 2018/6)	<p>Résolution 2018/8 L'Assemblée générale annuelle 2018 de l'ICOMOS nomme les membres suivants pour server dans le Comité de vérification des pouvoirs pour l'Assemblée générale annuelle 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cyrill von Planta (Autriche) Président • Christophe Rivet (Canada) • Stacy Vallis (Nouvelle-Zélande) • Abdul Sow (Sénégal) • Jeanine Abdul Massih (Liban) <p>444 votes en faveur, 0 vote contre, 0 abstention.</p>	Règlement intérieur art 42		
6	Direction de l'ICOMOS				
6-1	Présentation par le Secrétaire Général	<p>M. Peter Phillips (Secrétaire Général) présente son document de discussion sur la gouvernance de l'ICOMOS, qui est a été publié dans les documents de travail de l'Assemblée générale annuelle (également diffusé dans l'e-News n°163 du 16 octobre 2018 – fichier : « AGA2018_6-1_SGPresentation_FR »).</p> <p>Le document distribué préalablement concerne le poste de président de l'ICOMOS et les dirigeants du Conseil consultatif. Il contient une proposition visant à prolonger le mandat du Président et à modifier l'éligibilité des candidats au poste de Président et de Vice-Président du Conseil consultatif, ce qui nécessiterait des modifications statutaires. Sous réserve de l'accord général des membres, une proposition de modification des statuts serait présentée à l'Assemblée générale annuelle de 2019 ou à la XXe Assemblée générale en 2020.</p>	Règlement intérieur art 44		
6-2	Discussion informelle	<p>Points principaux levés par l'Assemblée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'importance de considérer le leadership et une gouvernance adéquate pour l'avenir de l'ICOMOS. L'ICOMOS a un énoncé de mission emblématique, mais il est nécessaire de regarder où l'organisation se dirige à l'avenir ; - la gouvernance est une question importante et une gouvernance efficace et incisive est nécessaire ; - les membres du Conseil consultatif sont également impliqués dans les CSI, ce qui représente beaucoup de travail. Les officiers ont besoin de temps pour comprendre les procédures de l'ICOMOS ; - Si tous les membres du Conseil consultatif doivent démissionner en même temps, l'organisation pourrait en souffrir, car les nouveaux officiers auront jusqu'à un an pour s'initier aux procédures du Conseil consultatif ; - chaque fois qu'il y a une élection, tout le Conseil d'administration est tenu de se présenter. Il est nécessaire d'assurer un plan de succession et d'identifier les personnes qui se présentent et se présentent à ces élections ; 			

		<p>- le document donne un point de vue sur la manière de gérer l'organisation, mais il est nécessaire de placer le leadership dans un contexte plus large ;</p> <p>- la continuité inclut également le changement. Les professionnels émergents devraient être inclus dans les activités de l'ICOMOS. L'une des difficultés est également le peu de temps disponible pour les officiers des Comités nationaux.</p> <p>- les dirigeants devraient chercher à former des personnes pour leur succéder. L'ICOMOS devrait également rechercher des candidats expérimentés dans la gestion d'organisations internationales similaires ;</p> <p>- nécessité de discuter de l'aspect pratique de la présidence de l'ICOMOS, ainsi que du temps et des compétences requises. Beaucoup de membres pourraient être qualifiés, mais tout le monde n'aurait peut-être pas ce qu'il faut (conditions matérielles) pour faire ce travail. C'est une question pratique.</p> <p>M. Peter Phillips s'est engagé à examiner le document de travail à la lumière des commentaires formulés lors de la réunion, et à le distribuer à nouveau à l'ensemble des membres, en demandant au Conseil d'administration de tenir compte des commentaires lors de sa réunion de mars 2019.</p>			
7	Divers	Aucun autre point n'a été discuté.			
8	Clôture				
8-1	Invitation à l'Assemblée générale annuelle 2020 (Marrakech, 12-18 Octobre 2019)	M. Luigi Tessiore (Maroc) a souhaité la bienvenue à tous à Marrakech pour l'Assemblée générale annuelle 2019. ICOMOS Maroc se réjouit d'accueillir l'Assemblée en octobre 2019.			
8-2	Remerciements	<p>M. Toshiyuki Kono remercie Pedro Delheye pour avoir présidé la session et remercie ICOMOS Argentine et tous les collègues argentins pour avoir accueilli avec succès l'évènement</p> <p>La réunion est close à 11h00.</p>			